

## CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2014

Le Conseil Municipal de Saint Laurent la Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vendredi quatre avril deux mille quatorze à vingt heures trente sous la présidence de Patrick LENFANT, Maire.

**PARTICIPANTS :** Guillaume JAGOREL, David DUPREY, Maryline BRUNOT, Caroline GUIOT, Jean-Claude SOLIGNAT, Yannick VIET, Patrick LENFANT, Thierry LONGUET, Régis HERVE, Michèle VIEL, BLAN Aymeric

**ABSENT** (excusé): aucun

M. Régis HERVE a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2014 est approuvé à l'unanimité après considération des modifications suivantes :

- Délégué au syndicat SIEPRO : Suppléant Thierry LONGUET
- SIRP : 3 titulaires : Michèle VIEL, Patrick LENFANT, Coraline GUIOT
- Association La Gâtine : lire Coraline GUIOT et non GUYOT

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour comme suit, ce qui est approuvé par les présents.

### 1. TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2014

Le Conseil décide de poursuivre en 2014 la politique de travaux et d'amélioration du cadre de vie tout en limitant l'impact pour la population et en tenant compte de la conjoncture actuelle.

Le Conseil vote à l'unanimité les taxes locales suivantes :

	2013		2014
• Taxe d'habitation :	10,58%	→	10,69 %
• Taxe foncière bâti	14,99 %	→	15,14 %
• Taxe foncière non bâti	38,13 %	→	38,51 %

Ces taxes restent les plus faibles des communes de la CC4V.



#### 4. COMMISSIONS

- **Commission Finances :**  
Rapporteur : Guillaume JAGOREL  
Membres élus : Patrick LENFANT, Michèle VIEL, Jean-Claude SOLIGNAT, Coraline GUIOT
  
- **Commission Voiries et Bâtiments :**  
Rapporteur : Patrick LENFANT  
Membres élus : David DUPREY, Yannick VIET, Aymeric BLAN  
Membres extérieurs : Agnès HARASSE, Sylvie CLEMOT
  
- **Commission Urbanisme :**  
Rapporteur : Jean-Claude SOLIGNAT  
Membres élus : Patrick LENFANT, Maryline BRUNOT, Coraline GUIOT, David DUPREY, Michèle VIEL, Thierry LONGUET  
Membres extérieurs : Gérard PERRIN, Isabelle GUILLON, Agnès HARASSE, Julien CLEMOT
  
- **Commission Travaux Assainissement :**  
Rapporteur : Alain WIRTH, Patrick LENFANT  
Membres élus : Régis HERVE, Jean-Claude SOLIGNAT, Guillaume JAGOREL, Thierry LONGUET, David DUPREY, Michèle VIEL, Aymeric BLAN  
Membres extérieurs : Gérard PERRIN, Agnès HARASSE, Roger GUILLOSSOU, Didier MESLAY, Michel CUISSOT
  
- **Commission Budget Assainissement :**  
Rapporteur : Alain WIRTH, Patrick LENFANT  
Membres élus : Régis HERVE, Jean-Claude SOLIGNAT, Guillaume JAGOREL, Thierry LONGUET, David DUPREY, Michèle VIEL, Aymeric BLAN
  
- **Commission Information et Communication :**  
Rapporteurs : Guillaume JAGOREL, Michèle VIEL  
Membres élus : Coraline GUIOT, Régis HERVE  
Membres extérieurs : Agnès HARASSE, Claude NEAU, Virginie HERRY, Julien CLEMOT, Martine OLIVIER
  
- **Commission Impôts directs : les représentants sont désignés par le CDI sur proposition par le maire de 28 noms d'élus et d'extérieurs**  
Rapporteur : Patrick LENFANT  
élus : Michèle VIEL, Jean-Claude SOLIGNAT, Aymeric BLAN  
extérieurs : Claude NEAU, Sylvie CLEMOT
  
- **Commission d'Appel d'Offres :**  
Rapporteur : Jean-Claude SOLIGNAT  
Membres élus : Patrick LENFANT, Yannick VIET, Maryline BRUNOT, Aymeric BLAN  
Membres extérieurs : Gérard PERRIN, Isabelle GUILLON, Julien CLEMOT
  
- **Commission révision liste électorale :**  
Rapporteur : Patrick LENFANT  
Membre nommé par le Préfet : Dominique MAUNOURY  
Membre nommé par le Tribunal : Françoise SILORET  
Membre extérieur : Fiorella MEHEUST

- **Commission Fêtes et Cérémonies :**

Rapporteur : Thierry LONGUET

Membres élus : Maryline BRUNOT, Coraline GUIOT, Guillaume JAGOREL, Régis HERVE,  
Aymeric BLAN, Michèle VIEL, Patrick LENFANT

Membres extérieurs : Claude NEAU, Martine OLIVIER

## **5. ACQUISITION de TERRAINS**

Dans le cadre de la réalisation de l'assainissement collectif, la commune souhaite acquérir pour l'euro symbolique les parcelles cadastrées C 752, C756 et C 757 de l'Impasse des Clos pour une superficie totale de 985m<sup>2</sup>.

De ce fait, le Conseil municipal autorise le Maire:

- à procéder à l'acquisition de ces parcelles pour le montant indiqué.
- à signer l'acte authentique de vente à recevoir par Maître Gory, notaire à Boutigny-Prouais.

Vote à l'unanimité

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

*La prochaine réunion du Conseil est prévue le 25 avril 2014.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 23 h

Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.